

Funérailles des six victimes québécoises de l'attentat terroriste de Burkina Faso célébrées à Québec.

Lise Breton

Environ mille personnes se sont entassées dans l'Église du Très Saint-Sacrement de Québec afin de rendre un dernier hommage aux cinq victimes : de l'attentat terroriste du 15 janvier dernier au Burkina Faso : Louis Chabot et des quatre membres de la famille Carrier, soit Yves Carrier, Gladys Chamberland, Maude Carrier et Charlelie Carrier. Les obsèques de la sixième victime québécoise des attentats de Ouagadougou, Suzanne Bernier, ont aussi été célébrées samedi à 11h en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, en l'absence de caméras.



Les familles Carrier et Chabot réunies après la cérémonie / Photo @Lise Breton

Famille, amis et personnalités politiques ont pris place dans l'Église à 14h. pour la célébration liturgique accompagnée musicalement par le Choeur de la Cité. Outre le premier ministre Justin Trudeau, le ministre fédéral de la Famille, Jean-Yves Duclos, et le député de Louis-Hébert, Joël Lightbound, étaient présents à la cérémonie afin d'offrir leurs condoléances à la famille des victimes. La ministre provinciale des Relations internationale, Christine St-Pierre, était également sur place ainsi que le chef du Parti québécois, Pierre Karl Péladeau, le député fédéral de Louis-Saint-Laurent, Gérard Deltell, et la députée provinciale de Taschereau, Agnès Maltais.

L'évêque auxiliaire de Québec, Mgr Géatan Proulx, présidait l'ultime hommage à la famille Carrier. L'homélie a été prononcée par Mgr Pierre Claver Malgo, évêque de Fada N'Gourma au Burkina Faso, qui est également un ami de la famille. Soeur Inès Kolesnora a fait la route du Burkina Faso en compagnie de l'évêque Pierre Claver Malgo pour assister aux funérailles des six travailleurs humanitaires.

Au terme de la cérémonie, sept colombes ont été relâchées. Six d'entre elles représentaient les défunts, tandis que la dernière était un symbole.

À la demande des familles, vos témoignages de sympathies peuvent se traduire par un don pour continuer leur projet. Le chèque doit être fait à l'ordre de CASIRA. Indiquez au bas du chèque Burkina Faso. Tout don de 20 \$ ou plus vous donne droit à un reçu de charité pour fin d'impôt. Si vous désirez consulter le site web de cette oeuvre, allez sur www.casira.org

Crédit photos @Lise Breton

Galerie photos <https://www.flickr.com/photos/infoculturephotos/albums/72157662048079844>

© Copyright 2016 — [Info-Culture.biz](http://info-culture.biz). Tous droits réservés

[Politiques de confidentialité](#), [normes journalistiques](#) et [termes d'utilisation](#).



Une des colombes prête pour l'envolée / Photo @Lise Breton